

Appel à candidatures pour détachement de temps à la recherche finalisé au montage des projets européen

Objectifs

Il s'agit d'un appel à projet géré par la Cellule Europe de SynHERA qui permet d'obtenir du temps supplémentaire pour se consacrer au montage d'un projet européen.

Plus d'informations: <https://www.synhera.be/detachement-de-temps>

Conditions d'éligibilité

Tout enseignant.e/chercheur.e des Hautes Écoles membres de SynHERA disposant d'un temps de recherche insuffisant et n'ayant pas bénéficié de détachement dans les 18 mois précédents.

Le/la bénéficiaire se voit octroyer un détachement pour se libérer du temps d'enseignement ou recevoir une extension de son temps de travail, afin de se consacrer au montage d'un **projet européen**, ce qui implique :

- La finalisation de l'idée de projet en termes d'objectifs, activités et partenariat ;
- et principalement la rédaction de la candidature/proposition à soumettre dans le cadre d'un appel à projets européen bien déterminé.

Il doit s'agir d'un projet:

- éligible à un appel à projets européen (ex. Erasmus +, Interreg, Horizon Europe, Life + et d'autres programmes gérés par la Commission européenne).
- dont la personne demandant le détachement est promoteur au nom de l'organisation d'appartenance membre de SynHERA (soit partenaire chef de file ou coordinateur du consortium européen).

La finalité du détachement est le dépôt du projet

Critères de sélection

Un projet qui soit mûr soit avec des objectifs clairs, dont les activités essentielles et les principaux partenaires sont déjà définis.

Soumission : 22 novembre 2024

Durée : 3/10 ETP pour une durée de 4 mois si la HÉ est coordinateur (ou chef de file) du projet et 1/10 ETP pour une durée de 4 mois maximum si la HÉ est partenaire du projet.

Porteur(s) :

Mots-clés

Contacts SynHERA

- Cristina BRANDINI (brandini.c@synhera.be)